



ARTICLE 1 – OBJET

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir les conditions d'accès, d'utilisation et de sécurité des embarcations mises à disposition du public au sein de l'embarcadère.

ARTICLE 2 – TARIFS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Types d'embarcations et durées de location

Les clients peuvent acheter des billets pour accéder aux embarcations suivantes :

- Pédales : 30 minutes
- Bateaux électriques (sans permis) : 30 minutes

Tarifs

- Pédales : 8,50 € pour 30 minutes
- Bateaux électriques : 18 € pour 30 minutes
- Tarif réduit applicable aux résidents des communes de Moustier en Fagne, Wallers en Fagne, Epepe Sauvage, Liessies, Willies, Baives et Trélon sur présentation d'un justificatif de domicile en cours de validité.
- Moyens de paiement acceptés : Carte bancaire, ANCV, ANCV Connect, Coupons Sport ANCV et ValJoly avantages.
- Les horaires et tarifs sont disponibles sur le site internet ainsi qu'à chaque point d'accueil.

Billet obligatoire

- L'accès aux embarcations est strictement réservé aux clients munis d'un billet valide. Aucune embarcation ne peut être utilisée sans preuve d'achat.
- Billet valable 6 mois, en vente dans tous les points d'accueil des activités.

ARTICLE 3 – CONSIGNES D'UTILISATION ET DE SÉCURITÉ

Briefing obligatoire avant l'embarquement

Avant chaque départ, un opérateur :

- Explique le fonctionnement des embarcations.
- Présente les consignes de sécurité, notamment :
- Interdiction de sauter dans l'eau.
- Interdiction de toucher aux moteurs et aux éléments techniques.
- Règles de navigation et de circulation sur l'eau.
- Obligation de rester assis dans l'embarcation
- Respectez la zone de navigation définie
- Principes d'amarrage, assisté par un opérateur à l'embarcadère.

Conditions d'utilisation des embarcations

- L'utilisation des embarcations est limitée à la durée indiquée sur le billet. Tout dépassement fera l'objet d'une facturation supplémentaire.
- Le port du gilet de sauvetage fourni par l'opérateur est obligatoire. Aucun équipement personnel (EPI) ne peut être apporté ou utilisé.
- Interdiction d'apporter sa propre embarcation pour une mise à l'eau sur le site.

- Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable.
- Les utilisateurs doivent respecter les consignes du personnel de l'embarcadère sous peine d'exclusion.
- Aucune boisson alcoolisée, drogue ou substance altérant les capacités n'est tolérée. L'utilisateur doit être sobre et en état physique normal pour manoeuvrer un bateau ou un pédalo.

ARTICLE 4 – SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ

- L'embarcadère décline toute responsabilité en cas d'accident résultant du non-respect du présent règlement ou d'une utilisation inappropriée des embarcations.
- Toute dégradation volontaire du matériel ou des installations sera facturée et pourra entraîner des poursuites.
- En cas de conditions météorologiques défavorables, l'embarcadère se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre les locations.

ARTICLE 5 – SANCTIONS ET EXCLUSIONS

Toute infraction au présent règlement peut entraîner :

- L'exclusion immédiate du contrevenant sans remboursement possible.
- Une facturation supplémentaire en cas de non-respect des durées de location ou de dégradations.
- Des poursuites en cas de dommage causé au matériel, au personnel ou aux autres usagers.

ARTICLE 6 – SÉCURITÉ ET RESPECT DU SITE

Respect de l'environnement

Il est interdit de jeter des déchets dans le lac, d'endommager la flore et de perturber la faune locale.

Respect des autres usagers

Les utilisateurs doivent respecter les autres navigateurs en adoptant une conduite prudente.

ARTICLE 7 – CAS DE FORCE MAJEURE

En cas d'événement exceptionnel empêchant l'exploitation de l'embarcadère (conditions météorologiques extrêmes, catastrophe naturelle, pandémie, décision administrative...), la base nautique se réserve le droit d'annuler toute activité sans préavis. Aucun remboursement ne sera effectué.

ARTICLE 8 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'achat d'un billet et l'accès aux embarcations impliquent l'acceptation pleine et entière du présent règlement par l'utilisateur.

